

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 6 février 2024 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Steven Boulanger
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier

Est/sont absents à cette séance :

Siège #6 - Paule Rochette

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-02-016

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger.
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2024
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Augmentation des mensualités du loyer (407 rue Principale)
 - 7.2 - Demandes d'aide financière
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Adoption du Rapport annuel Schéma de couverture de risque incendie
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Demandes au ministère des Transports
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Municipalités riveraines du lac Mégantic - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-02
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 12.1 -** Demande de dérogation mineure (lot 5 206 486)
 - 12.2 -** Demande de dérogation mineure (770 chemin de la rivière Bergeron)
- 13 - LOISIRS-CULTURE**
 - 13.1 -** Embauche - Gérante du camping municipal
 - 13.2 -** Camping municipal - tarification 2024
- 14 - FINANCES**
 - 14.1 -** Comptes à payer
 - 14.2 -** Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**
- 16 - VARIA**
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS**
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-02-017

3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 16 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Aucun suivi spécifique.

4.2 - Rapport du maire

Comité vigie santé - rencontre mensuelle (service ambulancier, médecins, etc.)

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de janvier

Pas de conseil des maires en janvier

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

M. le maire rappelle la période de questions est d'une durée de 15 minutes.

Aucune question de l'assemblée.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Aucune correspondance reçue au cours du mois de janvier 2024.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-02-018

7.1 - Augmentation des mensualités du loyer (407 rue Principale)

ATTENDU QUE le Tribunal administratif du logement (TAL) a dévoilé en janvier 2024 des estimations moyennes d'augmentation de base notamment de 4% pour un logement chauffé à l'électricité;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE la Municipalité procède à l'envoi d'une lettre au locataire du 407 rue Principale afin de l'informer de la hausse du coût du loyer, effective au 1^{er} juillet, et au montant mensuel de 707 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-019

7.2 - Demandes d'aide financière

ATTENDU QUE la municipalité a une Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le conseil autorise les dons et commandites suivants:

- 100 \$ pour l'album des finissants de la Polyvalente Montignac
- 75 \$ au Centre des femmes de la MRC du Granit pour l'organisation de l'événement Journée internationale des droits des Femmes (8 mars)

QUE ces montants soient payés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-02-020

8.1 - Adoption du Rapport annuel Schéma de couverture de risque incendie

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques incendie doivent adopter, par résolution, et transmettre au ministre, dans les trois (3) mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis a pris connaissance du rapport, préparé par le directeur incendie de la ville de Lac-Mégantic, du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 du Schéma de couverture de risques incendie;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 préparé par le service incendie de la ville de Lac-Mégantic à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2023.

9 - TRANSPORT

2024-02-021

9.1 - Demandes au ministère des Transports

ATTENDU QUE l'intersection de la route 263 et du chemin de Bury est jugée dangereuse notamment à cause du peu de visibilité et de l'angle de l'intersection ;

ATTENDU QUE cette intersection de la route 263 et du chemin de Bury est située dans une courbe et que les automobilistes dévient régulièrement leur véhicule dans la voie inverse pour assurer leur sécurité à cause du risque de collision ;

ATTENDU QUE sur le chemin de Bury, à proximité de la Ferme Monts et Vallées, les automobilistes s'immobilisent régulièrement en bordure de route afin d'apprécier et de photographier les paysages, plus particulièrement en période automnale;

ATTENDU QUE ces automobilistes immobilisés vers le haut de la côte créent un risque de collision avec les véhicules qui arrivent de l'autre côté.

Il est proposé par Catherine Demange,
Appuyé par Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports d'évaluer la situation et les solutions envisageables comme l'ajout d'une lumière clignotante afin de sécuriser l'intersection de la route 263 et du chemin de Bury pour nos citoyens et visiteurs.

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports d'évaluer la situation et les solutions envisageables afin de sécuriser le tronçon de chemin de Bury où les véhicules s'immobilisent régulièrement en bordure de la route pour observer le paysage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Municipalités riveraines du lac Mégantic - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-02

Mme la conseillère Mindy Giroux donne avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil sera adopté le Règlement numéro 2024-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2022-03 RELATIVEMENT À L'UTILISATION DES STATIONS DE LAVAGE ET DES BARRIÈRES LEVANTES.

Mme Giroux mentionne que le présent règlement, qui prévoit que tout détenteur d'embarcation nautique motorisée doit, pour pouvoir avoir accès aux lacs Mégantic et aux Araignées, procéder au lavage de son embarcation et de ses équipements à l'une des deux stations de lavage, comporte des modifications notamment concernant la tarification, les frais de transaction, la vignette.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2024-02-022

12.1 - Demande de dérogation mineure (lot 5 206 486)

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure 2023-12-0009 porte sur le règlement de lotissement 2006-010 chapitre 6 SUPERFICIE ET DIMENSIONS DES

LOTS, ART. 6.1 NORMES MINIMALES, concernant la profondeur minimale demandée;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne une profondeur de lot de 60.1 mètres alors que de la profondeur minimale exigée est de 75 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE le lot n'est pas construisible présentement ;

CONSIDÉRANT QUE le lot est à moins de 300 mètres d'un lac ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale est au-delà de celle exigée ;

CONSIDÉRANT QUE la largeur minimale demandée de 50 mètres de façade est respectée ;

CONSIDÉRANT QUE la demande du lot voisin a été acceptée ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure 2023-12-0009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-023

12.2 - Demande de dérogation mineure (770 chemin de la rivière Bergeron)

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure 2023-12-0010 porte sur le règlement de zonage 2006-009 chapitre 7, ART.7.2.2 ORIENTATION DU BÂTIMENTPRINCIPAL ;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'implanté à moins de 15 mètres de l'emprise de la route 263, tout bâtiment principal doit être implanté parallèlement à la ligne avant ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal sera déplacé à moins de 15 mètres de l'emprise et ne sera pas parallèle à la route 263 ;

CONSIDÉRANT QUE la propriété sera exclue de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble n'empiètera plus dans la bande de protection du milieu humide ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la demande de dérogation mineure 2023-12-0010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2024-02-024

13.1 - Embauche - Gérante du camping municipal

ATTENDU QUE Mme Danielle Dodier, gérante du camping municipal, a annoncé au conseil municipal son départ à la retraite.

ATTENDU QUE la municipalité a réalisé un processus d'embauche au cours des dernières semaines ;

ATTENDU QUE les recommandations du comité.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le conseil municipal retient la candidature de Mme Kathy Rodrigue au poste de gérante du camping municipal de Piopolis.

QUE le maire est autorisé à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-025

13.2 - Camping municipal - tarification 2024

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE la tarification et l'horaire du camping pour la saison 2024 soit les suivants :

	Aucun service	Eau – Électricité	Eau – Égout Électricité
JOUR (1 nuitée)	39 \$	42 \$	51 \$
SEMAINE (7 nuitées)	234 \$	252 \$	306 \$

Tarifs de base pour un maximum de 2 adultes et 5 enfants mineurs.
Des frais de réservation de 3,50 \$ sont exigibles.
Les tarifs excluent les taxes applicables.
Personnes supplémentaires : 10 \$/nuitée/personne (taxes incluses)

La saison 2024 du camping municipal sera du 13 mai au 10 octobre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2024-02-026

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de janvier 2024 est déposée aux membres du Conseil.

2024-02-027

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

Félicitation au lancement du roman de Jade Gosselin - une lettre sera envoyée.

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Plan de développement, Plan Vert et journal Les Échos de Pio
Comités et représentations : Réseau Biblio de l'Estrie

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Association pour la protection du lac Mégantic (APLM), Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP);

Conseiller # 3 M. Steven Boulanger

Transports et gestion des actifs
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Conseillère # 4 Mme Catherine Demange

Dossiers : Ententes intermunicipales et projets de signature régionale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Trans-Autonomie (Transport adapté et collectif)

Conseillère # 5 Mme Sarah Carrier

Camping municipal, Halte des Zouaves
Comités :

Conseillère # 6 Mme Paule Rochette

Dossier : Environnement
Comités : Comité développement local de Piopolis, Plan vert, Cœurs Villageois

Maire M. Peter Manning

Gestion des actifs, Sécurité publique (sécurité incendie et plan de mesure d'urgence), administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Entente plage Val-Racine
Tarification accès à la plage
Gratuité pour membre de la famille des résidents.

2024-02-028

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de février 2024

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
931	Avantis Coopérative	Peinture a eau poele noir, manche masse 36" - Fourniture garage Kerosene 4L Pio fête l'hiver - Coupe glace - patinoire	67,21 \$ 62,04 \$ <u>129,25 \$</u>
1363	Bigis Experts Conseils Inc	Serv prof -Const nouveau bâtiment d'accueil au camping	<u>2 000,57 \$</u> 2 000,57 \$
1265	Cauca	Frais annuels pour entretien, mise à jour et nouvelles fonctionnalités du logiceil Frais annuel prise des appels municipaux - Protection Lac	229,95 \$ <u>4 407,39 \$</u> 4 637,34 \$
1357	Camille Gauthier Hamel	Atelier de tissage 20 janv + 24 février 2024	<u>400,00 \$</u> 400,00 \$
957	Constellation du Granit	Apport livres 9+ ans - Paniers de Noël 2023	<u>14,75 \$</u> 14,75 \$
1218	DHC Avocats	Demande introductive en démolition Forfait téléphonique période du 1er janv au 31 déc 2023	192,90 \$ <u>459,90 \$</u> 652,80 \$
45	Dubé Équipement Bureau	Étiquette de classement + doctier / foourniture bureau	<u>40,11 \$</u> 40,11 \$
42	Écho de Frontenac	Avis public règlement No 2023-10 - Schéma d'aménagement	<u>126,66 \$</u> 126,66 \$
1017	Englobe	Contrôle qualitatif matériaux - Patinoire	<u>2 299,50 \$</u> 2 299,50 \$
66	Infotech	Achat banque heure (14hrs)	<u>2 173,03 \$</u> 2 173,03 \$
1370	Inspecth	Étude géotechnique - Bâtiment d'accueil Camping	<u>17 246,25 \$</u> 17 246,25 \$
1342	Jade Gosselin	Roman - Sarah Burns, Tome 1: L'agence	<u>20,00 \$</u> 20,00 \$
267	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Check Engine allume, moteur derate - Connecter ordinateur Inter 2020 Remorquer camion jusqu'au Centre du Camion Amiante	421,78 \$ <u>1 493,52 \$</u> 1 915,30 \$
1271	Lunick intelligence technologique	Support technique sécurité - mise à jour	<u>273,07 \$</u> 273,07 \$
1156	Manisoft	Contrat servie du 1er avril 2024 au 31 mars 2025-Camp	<u>1 891,34 \$</u> 1 891,34 \$
16	Marché Ami	Essence camionnette 05-02-2024 Essence camionnette 08-02-2024 Essence camionnette 13-02-2024 Essence camionnette 16-02-2024 Essence camionnette 23-02-2024 Essence camionnette 29-02-2024 Essence camionnette 04-03-2024	164,51 \$ 125,24 \$ 137,50 \$ 97,62 \$ 130,27 \$ 115,26 \$ 146,98 \$ <u>917,38 \$</u>
348	Municipalité de Frontenac	Remb FRR Volet 2 - Versement final Protection du Lac	<u>10 000,00 \$</u> 10 000,00 \$
88	Municipalité Marston	Frais de covoiturage colloque 14 août 2023 Remb FRR Volet 2 - Versement final Protection du Lac	39,45 \$ <u>10 000,00 \$</u> 10 039,45 \$
1224	Nixo	Conception / analyse préliminaire - Batiment Camping Syst. Épuration eaux usées - Plan d'action	3 468,80 \$ <u>552,46 \$</u> 4 021,26 \$
48	Phillippe Mercier Inc	Réparation de soufflante #1- Eaux usées Installation d'une Sortie d'urgence MLG, Trouble lumière patinoire	194,36 \$ <u>641,66 \$</u> 836,02 \$
111	Pièces d'autos L.Veilleux	Boyau forsaflex, racc rapide mâle - Inter 2020	<u>94,22 \$</u> 94,22 \$

190	Raymond Chabot Grant Thornton	Mission d'audit exercice terminé au 31 déc.2023	10 347,75 \$
			<u>10 347,75 \$</u>
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Changer Box steering, Radiateur + main d'oeuvre Glass cleaner - meule 4-1/2 ALU	5 596,01 \$
			253,73 \$
			<u>5 849,74 \$</u>
463	Robitaille Équipement Inc.	Nez acier T.P. Inter 2020	249,50 \$
			<u>249,50 \$</u>
	Talbot Daniel	Remboursement Parc national du Mont-Mégantic SEPAQ	22,50 \$
			<u>22,50 \$</u>
	Tremblay Christine	Remboursement Parc national du Mont-Mégantic SEPAQ	22,50 \$
			<u>22,50 \$</u>
1292	Total porte	Moteur industriel Liftmaster, dépl, main d'œuvre - Porte garage	1 590,06 \$
			<u>1 590,06 \$</u>
14	Ville de Lac-Mégantic	Remb FRR Volet 2 - Versement final Protection du Lac	10 000,00 \$
			<u>10 000,00 \$</u>
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$
		Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$
			<u>160,96 \$</u>
1114	Weblex Design inc.	Licence annuelle - Conseil sans papier	2 999,36 \$
			<u>2 999,36 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u>90 970,67 \$</u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de février 2024

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	5 049,63 \$ <u>5 049,63 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	12 460,50 \$ <u>12 460,50 \$</u>
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne	51,68 \$ <u>51,68 \$</u>
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 08-02-2024, 09-02-2024	269,04 \$ <u>269,04 \$</u>
Bell Canada	Internet de la Halte février 2024	110,38 \$ <u>110,38 \$</u>
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	143,78 \$ <u>143,78 \$</u>
Cogeco	Internet bureau + ligne ascenseur (février) Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (février) Internet garage + téléphone (février) Internet Quai - (février)	253,69 \$ 112,11 \$ 106,82 \$ 109,17 \$ <u>581,79 \$</u>
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-02-2024 au 01-03-2024	182,81 \$ <u>182,81 \$</u>
EnvironneX	Échant. 7436934-935-936 Eaux potable Échantillon 7436937 - Eaux usées Échantillon 436938 - Eaux usées	151,20 \$ 193,74 \$ 153,50 \$ <u>498,44 \$</u>
Focus	Équipement location privilège Focus LD - épandeur Équipement location privilège Focus LD - Inter 2020	128,77 \$ 74,73 \$ <u>203,50 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 514,9000 a 1,3130L garage 06-02-2024 Diesel 2 800,0000L a 1,6805 garage 14-02-2024 Mazout 621,3000 a 1,2890L garage 22-02-2024 Mazout 450,5000 a 1,2890MLG 22-02-2024	777,30 \$ 5 410,03 \$ 920,79 \$ 667,65 \$ <u>7 775,77 \$</u>
Hydro Québec	Électricité du 2024-01-01 au 2024-01-31 Éclairage publi Électricité du 2023-11-21 au 2024-01-22 Garage Électricité du 2024-01-07 au 2024-02-06 Édifice Sys chauffage	262,07 \$ 615,08 \$ 870,50 \$ <u>1 747,65 \$</u>
MRC du Granit	Facturation Inspecteur bâtiment - janvier 2024 Vidange Boues septique - Hors circuit Entente promotionnelle touristique	3 107,50 \$ 453,43 \$ 1 291,35 \$ <u>4 852,28 \$</u>
Visa	Achats mois de janvier	203,12 \$ <u>203,12 \$</u>
Xerox Canada	Location du photocopieur - 33/60	178,00 \$ <u>178,00 \$</u>
	Grand total des dépenses récurrentes	<u>34 308,37 \$</u>

Administration	Achat café	28,99 \$
	Versement REER	875,84 \$
	Cellulaire 19 janvier au 18 février 2023	55,00 \$
		<hr/>
		959,83 \$
Voirie	Cellulaire mars 2024	50,00 \$
		<hr/>
		50,00 \$
Grand total des dépenses payées au cour du mois		<hr/> <hr/>
		35 318,20 \$